

ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'ACCOMPAGNEMENT A LA PRÉPARATION DE L'AGRÉGATION INTERNE DE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES Session 2022

1. Présentation des épreuves de l'agrégation interne de sciences économiques et sociales

1.1 Épreuves d'admissibilité

1.1.1 Composition de sciences économiques et sociales, dite « épreuve de dissertation ».

Dissertation portant sur l'un des quatre thèmes au programme : deux thèmes en sciences économiques et deux thèmes en sociologie.

Durée : 6 heures. Coefficient 6

Les programmes concernant cette épreuve :

- Sociologie :

La socialisation

La sociologie du risque (à confirmer)

- Économie :

Monnaie et financement de l'économie

Économie des inégalités (à confirmer)

1.1.2 Composition à partir d'un dossier, dite « épreuve pédagogique »

Il s'agit d'une épreuve pédagogique à partir d'un dossier documentaire comprenant un intitulé de sujet et un extrait de programme.

Durée : 6 heures. Coefficient 4

Le programme regroupe l'ensemble des programmes de lycée (seconde, première, terminale).

Objectif de l'épreuve : « Il est demandé aux candidats de construire, à partir de ce dossier, et pour une classe de première, le plan et le contenu d'une séance de travail, intégrant obligatoirement des travaux à réaliser par les élèves. Le candidat doit indiquer les documents retenus parmi ceux que comporte le dossier et en justifier le choix, en présentant les modes d'exploitation en classe de ces documents, en dégagant les résultats à attendre de cette exploitation sous la forme d'une synthèse à enregistrer par les élèves, en prévoyant les procédures d'évaluation des acquisitions escomptées, en signalant, enfin, les ouvrages ou articles qui pourraient être conseillés, d'une part au professeur, d'autre part éventuellement aux élèves, pour l'approfondissement du sujet étudié ».

Sujet, session 2019

1.2 Les épreuves d'admission

1.2.1 La leçon

En bibliothèque, le candidat dispose d'un temps de préparation de 5 heures. La leçon se compose d'un exposé de 30 minutes maximum suivi d'un entretien de 20 minutes avec le jury. Le sujet (soit d'économie, soit de sociologie selon l'heure de convocation) est tiré au hasard par le candidat.

Coefficient 6

Le programme regroupe l'ensemble des programmes de sciences économiques et sociales du lycée.

1.2.2 Épreuve orale de commentaire d'un dossier

Temps de préparation trois heures et temps de passage de 45 minutes (exposé : quinze minutes ; interrogation sur les données quantitatives : quinze minutes ; entretien : quinze minutes).

Coefficient 4

Le dossier, proposé par le jury au candidat, est constitué d'un ou plusieurs documents portant sur les programmes de sciences économiques et sociales des classes de seconde, première et terminale.

Le dossier est à dominante économique si le sujet de leçon de la première épreuve orale d'admission est à dominante sociologique et/ou science politique. Il est à dominante sociologique et/ou science politique si le sujet de leçon de la première épreuve orale d'admission est à dominante économique.

Le dossier comporte des données quantitatives (tableaux, graphiques, etc.) et inclut une ou deux questions d'ordre mathématique ou statistique.

Il n'est pas attendu des candidats qu'ils maîtrisent les mathématiques pour elles-mêmes, mais qu'ils soient capables d'utiliser les outils mathématiques et statistiques dans les domaines des sciences économiques et des sciences sociales (sociologie et science politique) pour résoudre des problèmes et analyser des situations ; ils doivent connaître les conditions d'utilisation de ces outils, leurs apports et leurs limites.

1.3 A lire pour se faire une idée des épreuves du concours :

- Rapport de jury de la session 2019 :

<http://ses.ens-lyon.fr/fichiers/concours/rapport-jury-agreg-interne-2019.pdf>

- Toutes les informations relatives au concours sur devenirenseignant (site du ministère de l'Education Nationale) :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33987/enseigner-dans-les-classes-preparatoires-agregation.html>

Préparation à l'agrégation interne de sciences économiques et sociales. Session 2022.
Académies de Nantes et Poitiers

2. Présentation de l'accompagnement à la préparation de l'agrégation interne de sciences économiques et sociales

La formation est centrée sur l'accompagnement à la préparation des épreuves écrites et orales. Elle comprend des séances de travail commun et un travail collaboratif à distance.

Un stage de lancement de la formation aura lieu en juin à Nantes.

2.1 Travail commun simultané :

Le travail commun s'organise selon deux modalités :

- des séances de travail le mercredi après-midi

Ces séances sont proposées à distance via une plateforme de classe virtuelle.

Elles concernent la préparation aux épreuves écrites (de juin 2021 à janvier 2022) puis la préparation aux épreuves orales (de février à mai 2022)

- des stages de deux ou trois jours organisés à Nantes

Ces stages permettent à tous les participant-es de travailler ensemble sur un temps dédié. Ils sont organisés de préférence pendant les vacances scolaires pour faciliter la participation de tous. Trois stages sont organisés : en juin, en octobre et en mars-avril.

La formation se déroule sur 66 heures au total

Une épreuve blanche sera organisée pour chaque type d'épreuve (deux épreuves blanches de 6 heures chacune).

2.2 Travail collaboratif à distance :

- Utilisation d'une plate-forme collaborative pour des échanges : fiches de lecture, entraînements...

2.3 Inscription à l'accompagnement

Inscription à la formation : il est possible de s'inscrire du 11 mars au 18 avril . N'attendez pas !

Numéro du dispositif dans GAIA : 21A0170094

Deux modules différents sont proposés à l'inscription :

56893 SES-Préparation épreuves écrites d'admissibilité

56894 SES-Préparation aux épreuves orales d'admission

Préparation à l'agrégation interne de sciences économiques et sociales. Session 2022.
Académies de Nantes et Poitiers

2.4 Quelques remarques

Cet accompagnement à la préparation à l'agrégation interne repose fondamentalement sur la mise en place d'un travail individuel et collectif qui engage chacun à participer et à s'associer à l'ensemble des journées de formation et des travaux collectifs. L'expérience des dernières années montre que le travail collaboratif est payant.

L'engagement de chaque participant dans le travail de mutualisation est donc une dimension essentielle de la formation et de la réussite au concours.

L'inscription aux deux modules d'accompagnement peut se faire de manière distincte. Il est toutefois souhaitable de s'inscrire aux deux modules (épreuves écrites d'admissibilité, épreuves orales d'admission) : les épreuves écrites comme orales se préparent dans la durée, d'autant que leur coefficient total est équivalent (10 points pour les épreuves écrites comme pour les épreuves orales).

Rappel : l'inscription à la préparation ne dispense pas de s'inscrire au concours ! Les dates d'inscription à l'agrégation interne seront publiées au BO (généralement elles ont lieu au mois de septembre).

Contact pour obtenir des informations complémentaires :

caroline.lechevalier1@ac-nantes.fr